

Réf: Dossier N° 081358

Avis de constitution

SOCIETE « PERIMIA »

Abidjan, Cocody, ABIDJAN Cocody II plateaux 7^e tranche. Lot 2905, ilot 242, section OZ, parcelle 109,, Lot 2905, Ilot 242

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 20/01/2022 reçus par Me N'GUETTA YVES-LANDRY, enregistrés au CEPICI, le 27/01/2022, il a été constitué une SAS P aux

SOCIETE « PERIMIA »

La vente en ligne. Et plus généralement toutes opérations commerciales, industrielles, mobilières, immobilières et financières réalisées pour le compte exclusif de la société se rattachant directement ou indirectement à l'objet social et susceptibles de

1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Abidjan, Cocody, ABIDJAN Cocody II plateaux 7^e tranche. Lot 2905, ilot 242, section OZ, parcelle 109,, Lot 2905, Ilot 242

M BARA ABDOUL RASMANE (PRÉSIDENT)

M ISIDORE DAMIEN FLORENTIN (DG)

n°CI-ABJ-03-2022-B16-00032 du 22/03/2022 au Tribunal du Commerce

99 ans

n°11413/GTCA/RC/2022 du 22/03/2022

